

Le 21 octobre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

.....

L'Aéroport de Montpellier acte un développement résolument durable

Déjà certifié ISO 14001 pour ses efforts en matière d'environnement, l'aéroport multiplie les initiatives pour répondre aux enjeux climatiques de demain, avec pour objectif la neutralité carbone dès 2030. Focus sur les principales actions.

Et si le transport aérien devenait la vitrine de l'élan écologique ? Le sujet peut paraître provocateur, alors que les avions sont dans la ligne de mire de certains écologistes. Selon les chiffres officiels, le secteur pèse 2,5 à 3% des émissions de gaz à effet de serre dans le monde, moins par exemple que l'industrie du numérique et les data centers des géants du web... Pour autant, le chiffre est suffisamment important pour que constructeurs d'avions, compagnies aériennes, producteurs de kérosène et gestionnaires d'infrastructures prennent le sujet à bras le corps afin de réduire leur empreinte carbone.

L'aéroport de Montpellier-Méditerranée (AMM) entend être à la pointe du combat et s'est engagé à renforcer ses efforts environnementaux dans le cadre d'un nouveau plan stratégique à 5 ans, qui vise à le rendre encore plus vert. « Avec son schéma « *Ambition 2026* », AMM fait du développement durable, et particulièrement du respect de l'environnement, un axe prioritaire », indique Emmanuel Brehmer, Président du Directoire d'AMM. Une marque, « airGREENlab », a même été imaginée par un groupe de salariés afin de mieux mettre en valeur l'ensemble des actions en faveur de l'environnement, « trop souvent mal connues en interne mais aussi de nos partenaires et du grand public ».

1 - Réduire les émissions de gaz à effet de serre

Le réchauffement climatique est l'un des problèmes majeurs du XXIème siècle et la maîtrise des émissions en gaz à effet de serre (GES) est l'une des clés. L'aéroport de Montpellier s'est engagé dans une démarche Airport Carbon Accreditation (ACA), qui passe par une mesure pointue des émissions et la mise en place d'un programme de réduction.



L'objectif est ambitieux : diminuer les émissions de CO2 de l'aéroport au minimum de 50% d'ici 2026 (comparé à l'année de référence 2019), et aboutir à la neutralité carbone en 2030. Concrètement, la démarche ACA se compose de six niveaux d'accréditation en fonction des efforts réalisés.

Dès cette année, l'aéroport a atteint les niveaux 1 et 2 (gestion et réduction des émissions). « *Ce niveau nous engage désormais à une réduction obligatoire année après année de nos émissions carbone émises lors de nos consommations d'électricité, de gaz et de carburants qui sont les principaux émetteurs impactant le réchauffement climatique* », détaille Emmanuel Brehmer. Le niveau 3 est prévu pour l'année prochaine et le niveau 3+ d'ici 2026. Ces niveaux supérieurs intègrent également les émissions des partenaires d'AMM : compagnies aériennes, maintenance aéronautique, assistants d'escale, hôtels, restaurants, transports, déplacements des passagers et des salariés ...

2 - Maîtriser les énergies

La diminution des GES passe notamment par une meilleure gestion de l'énergie. L'aéroport s'est engagé à passer à une électricité 100% renouvelable d'ici 2026 et à mettre en œuvre diverses actions afin de réduire sa consommation. Les habitués de l'aérogare ont pu constater les efforts déjà réalisés ces dernières années, comme la mise en place d'éclairages LED, tant dans les bâtiments que sur le tarmac. AMM va par ailleurs acheter, autant que possible, des véhicules électriques et hybrides, et contribuer au basculement vers l'électrique des véhicules de location et taxis. Il entend aussi faire évoluer son système de chauffage et climatisation vers la géothermie.

L'action la plus spectaculaire demeure la création d'une centrale solaire sur les parkings, qui fait de l'aéroport une plateforme à énergie positive (elle produit plus d'électricité qu'elle n'en consomme). Des ombrières photovoltaïques couvrent 1800 places, qui produisent 6200 MWh/an ; soit la consommation annuelle de 5000 personnes. Quant au gain en termes d'émissions de CO2, il est évalué à 4200 tonnes par an, l'équivalent de 2500 voitures roulant toute une année. Une extension de cette centrale est à l'étude.

3 – Améliorer la qualité de l'air

Au-delà des gaz à effet de serre, l'aéroport est attentif aux émissions de polluants atmosphériques (oxyde d'azote (NOx), particules fines (PM10, PM2.5), Composés Organiques Volatils Non Méthanique (COVNM), etc.) qui impactent la qualité de l'air. Depuis plusieurs années déjà, des campagnes de mesure sont réalisées à l'intérieur de l'aérogare, sur les parkings extérieurs ou la piste, pour identifier et lutter contre les différents types de pollution : trafic aérien, véhicules de service, groupes électrogènes, chauffage... En partenariat avec ATMO Occitanie (observatoire de la qualité de l'air), l'aéroport va encore plus loin avec la mise en place d'un inventaire précis permettant de mieux identifier et localiser les sources d'émissions de pollution. En complément, des cartes de concentration seront réalisées à partir d'un outil de modélisation, permettant d'évaluer la contribution à la pollution des différentes activités de la zone aéroportuaire et d'y apporter des solutions.



4 – Préserver notre milieu naturel

Avec 470 hectares, la gestion de ce milieu est un défi pour l'aéroport, dont un dixième de la surface est imperméabilisée (parkings, bâtiments, pistes...). Lorsqu'il pleut, l'eau se charge de polluants, comme le kérosène ou les huiles. Des investissements conséquents ont déjà été réalisés pour ne rejeter dans le milieu naturel que des eaux filtrées : réseaux de collecte, débourbeurs-déshuileurs, bassins de rétention... Les eaux issues des parkings, zones de maintenance et de fret et aérogares sont aussi raccordées à ce système de traitement.

Par ailleurs, une érosion des berges de la piste principale a été constatée sur plusieurs endroits. L'aéroport est situé en bordure de l'étang de l'Or, et il a vu au fil des ans des mètres de terre cédés à la mer. Cette érosion crée non seulement des points de fragilité en certains endroits de la clôture de sûreté mais provoque aussi des intrusions animalières multiples vers la piste principale. Pour des raisons de sécurité et de sûreté, il était urgent de réaliser des travaux de lutte et de prévention face à cette érosion. Le renforcement naturel de la berge (pieux en bois, filet en matière naturelle, fagots de bois) a été mis en œuvre ainsi qu'une réflexion sur la mise en place de sondes « expérimentales » (suivi du niveau de l'eau et de la température) pour anticiper les dégradations et mieux comprendre les flux causant l'érosion.

L'aéroport réalise tous les 5 ans des analyses de sédiments marins; ces mesures permettent d'évaluer les teneurs en hydrocarbures polycycliques, polychlorobiphényles (PCB) et les métaux lourds de notre milieu (Negue Cats, Etang du Maire, Etang de l'Or, Ruisseau de Vauguières). Les résultats sont majoritairement conformes aux exigences réglementaires (Hydrocarbures / PCB) et bien plus satisfaisants en aval qu'en amont notamment sur les métaux lourds : cadmium, cuivre, nickel, zinc, arsenic. Une nouvelle campagne d'analyse est actuellement en cours d'élaboration.

5 – Gérer et valoriser les déchets

La gestion des déchets est tout aussi essentielle. Quatre zones de tri, dont une déchèterie, sont réparties sur la plate-forme en fonction de la nature des déchets : papier-carton, bois, encombrants, ferrailles, bouteilles en plastiques et canettes. Avec la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or, l'aéroport entend encore augmenter le taux de valorisation des déchets, ainsi que la promotion du tri sélectif. Pour les déchets dangereux (huiles, pneus, batteries, déchets électroniques et piles...) chaque producteur en a la responsabilité.

6 - Protéger la biodiversité

L'aéroport de Montpellier est situé sur une rive de l'étang de l'Or, avec un ensemble de sites naturels et zones humides classés Natura 2000, qui sont autant d'habitats naturels pour les oiseaux et constituent des zones majeures de halte migratoire. Outardes et faucons, flamants roses et goélands, hirondelles et martinets... 100 espèces y font leur nid



et partagent l'espace avec 11 espèces de mammifères, dont 8 de chauves-souris. Des actions autour de la préservation des eaux de surface, de la flore et de la faune, avec des visites de terrain ou des installations favorisant la nidification, telle que la sterne naine par exemple, permettent d'évaluer et valoriser la biodiversité et de développer les bonnes pratiques, tout en prenant en compte les contraintes de la sécurité aérienne. Depuis 2017, des abeilles butinent même sur le site, et produisent un excellent miel qui fait l'objet d'analyses par un laboratoire indépendant, analyses ensuite rendues publiques. Dans les prochaines années, des sites de nidification et des plantations paysagères favorisant les continuités écologiques devraient encore améliorer la situation. Par ailleurs, les travaux sur l'aéroport sont toujours accompagnés de mesures compensatoires pour recréer des espaces de vie et de reproduction des animaux.

7 – Préserver le quotidien des riverains

Un Code de Bonne Conduite Environnementale a été créé, avec des règles visant à maîtriser les émissions sonores autour de la plate-forme. La démarche est complexe puisque dans le même temps, il faut assurer la sécurité des avions et de leurs passagers, mais également préserver la qualité de vie des populations survolées. Ces dernières années, de nombreuses actions ont déjà été mises en place et seront renforcées : suppression de la voltige sur le site, restriction des tours de piste d'aviation légère les week-ends de période estivale, assistance pour équiper les appareils d'aviation légère de silencieux, mise en place d'une « trajectoire verte » pour l'aviation commerciale, ainsi que le fait de privilégier le survol de la mer durant la nuit. La concertation avec les riverains pour identifier les problématiques et trouver des solutions est également un point essentiel à cette démarche. Une réflexion pour limiter les activités d'aviation légère est d'ailleurs en cours de réflexion avec l'ensemble des acteurs concernés, et devrait faire l'objet d'une charte dans les mois à venir.

